

**Merci de réaliser votre inscription avant le 16 juillet**  
(au-delà, les inscriptions restent possibles, le risque étant de ne pas avoir le titre à la rentrée)

## 1 - L'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

L'inscription au transport scolaire est obligatoire pour bénéficier des avantages et de l'assurance réservés aux usagers scolaires sur les différents services de transports.

## 2 - DEUX POSSIBILITÉS POUR S'INSCRIRE :

- a. Grâce à **Internet**, en utilisant l'adresse : <https://www.bourgognefranchecomte.fr> → "transports-scolaires" → "HAUTE-SAÔNE" à compter du 22 mai.

**Dans la mesure du possible, merci de privilégier cette solution.**

**OU**

- b. En **retournant cet imprimé**, en le renseignant de la manière suivante :

Écrire lisiblement, en lettres capitales, afin d'éviter que des erreurs se produisent lors du traitement de votre demande.

Compléter les rubriques de la façon la plus précise possible. Indiquer clairement le nom et la commune de l'établissement scolaire, renseigner la qualité et la classe en entourant les mentions appropriées, puis indiquer le trajet souhaité en précisant bien la commune et l'arrêt utilisé au départ le matin.

Pour procéder à l'inscription, attendre de connaître avec certitude le nom de l'établissement scolaire fréquenté à la rentrée.

Envoyer le bulletin papier à :

Région Bourgogne-Franche-Comté  
Direction des mobilités et des infrastructures  
Service transports routiers régionaux  
Unité territoriale de la Haute-Saône  
Espace 70 - 4 A Rue de l'industrie - CS 20413  
70014 VESOUL Cedex

**Les horaires** des lignes scolaires sont consultables sur le site :

<https://www.bourgognefranchecomte.fr> → "transports-scolaires" → "HAUTE-SAÔNE"

Pour tout renseignement complémentaire : tél. **03.84.95.78.80** - mël : [transports70@bourgognefranchecomte.fr](mailto:transports70@bourgognefranchecomte.fr)

**A. PARENT OU REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE**

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code postal - Commune : .....

Date de naissance du représentant légal : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphones mobiles\* : .....

Courriels : .....

*Si l'élève a besoin de 2 transports pour rejoindre ses 2 parents séparés, remplir 2 bulletins avec les coordonnées et les trajets souhaités pour chacun.*

*\* J'autorise la Région Bourgogne-Franche-Comté à utiliser ces numéros de téléphone et à m'envoyer un SMS en cas de perturbation majeure du réseau.*

**B. IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

**C. DEMANDE DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020**

**ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ:**

Commune : ..... Nom : .....

QUALITÉ : Externe ou demi-pensionnaire Interne

ÉCOLE : TPS PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

COLLÈGE : 6<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> ULIS SEGPA Relais Insertion

LYCÉE : 2<sup>nd</sup> 1<sup>re</sup> Term ULIS Agricole CAP Bac Pro Découverte prof. Alternance

MFR : .....

CFA : DIMA DAQIP autre : .....

AUTRES FORMATIONS : UP2A autre : .....

Entourer toutes les mentions utiles - Exemples : 4<sup>e</sup> + SEGPA ou 1<sup>re</sup> + BAC PRO

**D. ARRÊT UTILISÉ :**

Commune : ..... Nom de l'arrêt : .....

Vérifier qu'un transport existe à partir de l'arrêt que vous indiquez

La Région Bourgogne-Franche-Comté met en œuvre un traitement informatique de données à caractère personnel destiné à gérer les droits au transport scolaire, dans le cadre d'une mission de service public. Ce traitement permet le suivi de votre demande et de votre dossier après instruction. Conformément à la réglementation en matière de prescription, votre demande est conservée pendant la durée de la scolarité ouvrant droit au service. Les éléments qui attestent du bénéfice de la prestation de transport scolaire sont conservés pendant la durée de la scolarité ouvrant droit au service. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour motifs légitimes ainsi que du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem. Ces droits peuvent être exercés par voie postale (Région Bourgogne-Franche-Comté - Direction des mobilités et des infrastructures - 4, Square Castan - CS 51857 - 25301 BESANÇON Cedex) ou par voie électronique ([contact.mobilités@bourgognefranche-comté.fr](mailto:contact.mobilités@bourgognefranche-comté.fr)).

Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données en lui écrivant par voie postale (17, Boulevard de la Trémouille - CS 23502 - 21035 DIJON Cedex) ou par voie électronique ([dpd@bourgognefranche-comté.fr](mailto:dpd@bourgognefranche-comté.fr)).

*En envoyant ce bulletin, je certifie l'exactitude des renseignements que j'ai indiqués et avoir pris connaissance des règles relatives à la sécurité et à la discipline applicables sur le réseau MOBIGO de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le règlement régional des transports scolaires est disponible dans son intégralité sur le site internet de la Région.*

Date :

Signature